

Les environnements éducatifs de demain au cœur des travaux de l'OCDE

L'idée de concevoir des bâtiments scolaires en réponse au changement ne date pas d'hier. Toutefois, la situation actuelle diffère peut-être en raison de la nature et de l'ampleur des évolutions que nous devons désormais anticiper. L'OCDE a lancé une série de projets à même de faciliter la planification et la conception des infrastructures éducatives de demain. Ces projets visent en effet à étudier d'une part les changements qui agitent le secteur de l'éducation, et d'autre part les environnements d'apprentissage innovants.

Les acteurs en charge de la planification scolaire doivent depuis longtemps anticiper la nature des évolutions démographiques de demain, et prévoir par exemple, dans telle ou telle zone géographique, d'augmenter ou de réduire la capacité d'accueil en milieu scolaire au vu des tendances démographiques locales. Désormais, la difficulté réside, pour eux, dans la complexité et l'incertitude qui caractérisent le monde du XXI^e siècle.

Les résultats du projet de l'OCDE baptisé « L'école de demain : les grandes mutations qui transforment l'éducation » recensent notamment, parmi les facteurs à l'origine de cette incertitude, la baisse des taux de fécondité, la mondialisation rapide de l'économie et la hausse du nombre de familles monoparentales. Face à ces différents phénomènes, responsables politiques et établissements d'enseignement n'ont d'autre choix que de répondre à deux questions essentielles : en quoi consiste l'éducation ? Quelle forme doit-elle revêtir ?

Un autre projet de l'OCDE, axé sur l'étude des environnements d'apprentissage innovants, vise quant à lui à déterminer les moyens dont disposent les établissements scolaires pour proposer les expériences d'enseignement et d'apprentissage sans lesquelles nul ne peut prétendre à « apprendre tout au long de la vie ». Les économies et les sociétés ont toutes intérêt à faire de chaque élève un apprenant autonome, capable d'acquérir des connaissances spécialisées dans différents domaines, donc de se reconvertir si nécessaire.

La recherche sur l'apprentissage met en évidence deux éléments centraux : il est essentiel de laisser les élèves « s'approprier » l'apprentissage, celui-ci étant par ailleurs un processus à la fois social, culturel, intra personnel et actif. Les travaux de recherche menés sur cette question montrent également que les élèves ont moins de mal à comprendre des matières complexes dans les environnements qui leur permettent de prendre part, avec d'autres membres de la communauté, à des activités faisant appel aux connaissances.

Pour se prêter à ce genre d'interactions, les environnements d'apprentissage doivent être radicalement différents de ceux que l'on a conçus jusqu'à présent, et notamment mettre moins l'accent sur les cours « magistraux » dispensés dans les salles de classe traditionnelles.

Difficile, cependant, de déterminer de quelle manière l'environnement physique doit – et peut – répondre aux besoins nouveaux qui caractérisent le XXI^e siècle. Pour y parvenir, l'environnement physique devra être flexible, de façon à pouvoir proposer un large panel de lieux d'apprentissage, en vue d'accueillir des groupes de taille variable, la nouveauté résidant essentiellement dans les espaces restreints destinés aux cours de travaux pratiques. Cependant, l'interaction entre les utilisateurs d'un bâtiment et les infrastructures physiques repose sur des mécanismes complexes. Certes, l'environnement physique est toujours une contrainte ; mais posons nous la question suivante : dans quelle mesure offre-t-il aux professeurs la liberté et l'autonomie nécessaires pour mener à bien leurs programmes ? Il est possible de moduler les espaces d'apprentissage en tirant parti du mobilier scolaire, dont la disposition peut être facilement modifiée de façon à créer de nouveaux espaces au sein des pièces. Telles sont donc les pistes de réflexion que s'efforceront de suivre les travaux futurs du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB), en s'appuyant sur les études menées à l'heure actuelle par l'OCDE sur les environnements d'apprentissage innovants.



2

L'école de demain : les grandes mutations qui transforment l'éducation

Par Henno Theisens, OCDE

Bien que l'éducation puisse être considérée comme un investissement à long terme dans les individus et dans la société, les processus décisionnels qui la sous-tendent sont, le plus souvent, axés majoritairement sur le court terme. Ce paradoxe est au cœur du projet « L'école de demain » mené à l'heure actuelle, au sein de l'OCDE, par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Le projet du CERI vise à développer des cadres et des outils qui permettront, aux quatre coins du monde, aux différents acteurs concernés de réfléchir aux différentes options offertes concernant l'éducation de demain. Dans le cadre de cette démarche, une publication récente, intitulée Les grandes mutations qui transforment l'éducation, s'intéresse aux tendances qui façonneront l'éducation de demain.

Le monde actuel est à la fois complexe et incertain, du fait notamment des exigences nouvelles formulées de toutes parts concernant l'éducation. Pourtant, le secteur éducatif repose encore, à bien des égards, sur un raisonnement à court terme, car ses parties prenantes se préoccupent de certains problèmes urgents ou s'efforcent simplement de préserver au mieux les pratiques établies. Or l'omission du long terme est de plus en plus problématique pour relever les défis de la complexité et du changement. L'ensemble des acteurs de l'éducation doit donc être capable de voir plus loin que les contraintes immédiates. En effet, jusqu'à présent, rares sont les politiques et les pratiques qui reposent véritablement sur des perspectives à long terme. Et nous ne disposons même pas des outils et de la terminologie nécessaires pour élaborer de telles perspectives.

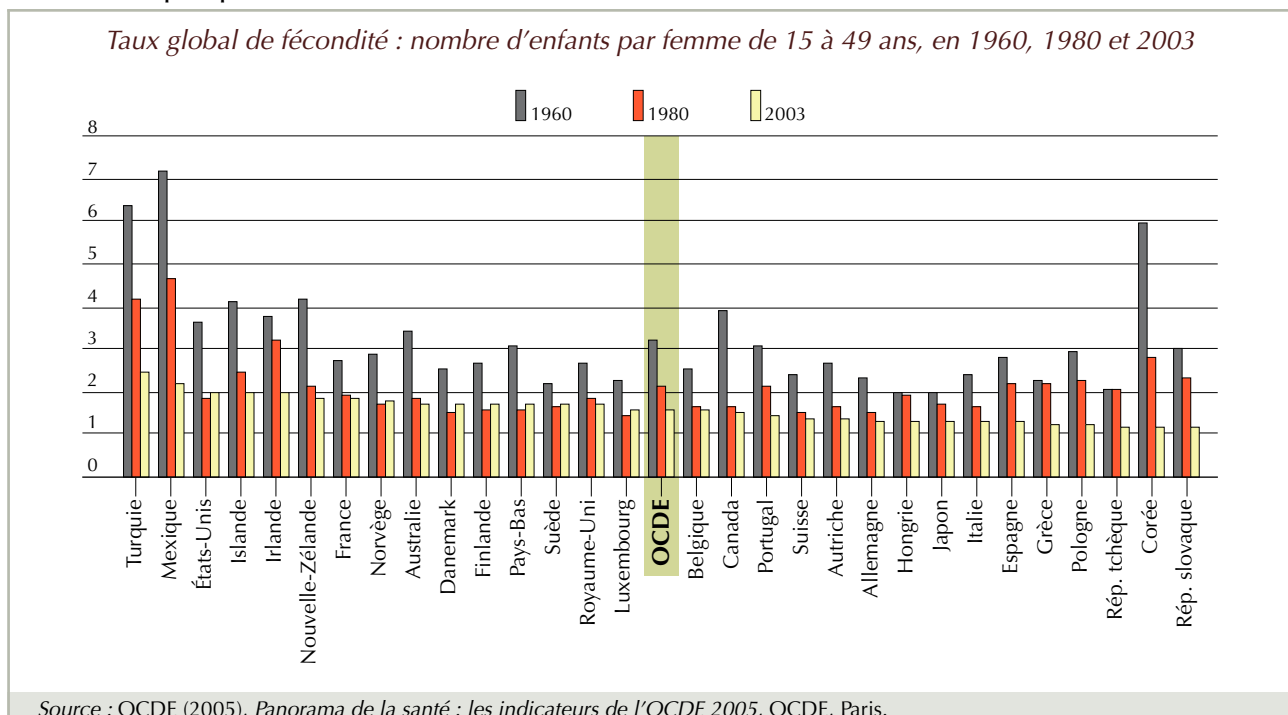
LES GRANDES MUTATIONS QUI TRANSFORMENT L'ÉDUCATION

Cette publication vise à alimenter les réflexions que suscitent les grandes évolutions qui déterminent l'avenir de l'éducation et, par là même, les difficultés nouvelles auxquelles sont confrontés les établissements scolaires. Vingt-six tendances clés y sont présentées, chacune étant illustrée par deux graphiques et suivie de trois questions présentant un intérêt particulier pour l'éducation. Les tendances présentées couvrent un certain nombre de domaines clés : le rapport s'intéresse tout d'abord à trois grandes évolutions démographiques ; axée dans un premier temps sur les pays de l'OCDE, la publication élargit ensuite l'analyse à l'échelon mondial, s'intéressant non seulement aux niveaux de peuplement et aux mouvements démographiques, mais également aux conditions de vie et à l'environnement. Viennent ensuite trois mutations économiques liées à la fois à la nature des économies et aux différentes formes de travail existantes. La publication traite, dans un troisième temps, de thèmes liés à la société numérique (et à la société de l'apprentissage) dans laquelle nous vivons et à laquelle l'éducation apporte une contribution non négligeable. La publication s'intéresse enfin à un certain nombre de facteurs politiques et sociaux qui affectent l'éducation, liés notamment au rôle de l'État, à l'environnement social et à la famille, ainsi qu'aux tendances observées en matière de durabilité. Outre le fait que les tendances analysées présentent toutes un intérêt pour l'éducation, le critère de choix employé a été l'existence de données probantes de portée internationale et présentant une constance suffisante. L'étude est centrée sur les pays de l'OCDE, quoique les auteurs aient utilisé, lorsque cela était possible, des données provenant d'autres pays.

Baisse des taux de fécondité

Il serait impossible de refléter, en un court article, à la fois la portée et la profondeur de la publication intitulée *Les grandes mutations qui transforment l'éducation* ; nous essaierons néanmoins d'en donner un aperçu en nous penchant sur deux tendances spécifiques et leur(s) impact(s) potentiel(s) sur l'éducation.

Graphique 1 **Des taux de fécondité inférieurs de moitié à ceux des années 60**



La première de ces tendances concerne la démographie, et notamment l'évolution rapide du nombre d'enfants nés dans les pays de l'OCDE, caractérisée par une forte baisse de la natalité. La taille des familles diminue ; en règle générale, les femmes sont plus âgées au moment où naît leur premier enfant, et de plus en plus nombreuses à ne pas en avoir du tout. Ce phénomène n'est pas sans lien avec l'éducation, puisque les niveaux d'instruction tendent à augmenter dès lors que la natalité diminue. Le nombre d'enfants nés dans les pays de l'OCDE est désormais si bas que la perspective à long terme fait apparaître un déclin démographique et ce, en dépit de l'allongement de l'espérance de vie. En moyenne, la stabilité démographique nécessite que chaque femme en âge de procréer mette au monde 2.1 enfants : lorsque la fécondité est nettement inférieure à ce seuil, le déclin démographique est inévitable. Au début du XXI^e siècle, seuls deux pays de l'OCDE (le Mexique et la Turquie) affichaient encore un taux de fécondité supérieur à 2.1. On observe sur ce point une opposition très marquée par rapport à ce qui prévaut dans de nombreux pays en développement, où les taux de fécondité restent élevés.

Le graphique 1 met en évidence l'ampleur de la baisse des taux de natalité. La moyenne de l'OCDE, supérieure à 3 enfants par femme âgée de 15 à 49 ans en 1960, a été divisée de moitié en seulement 43 ans. Pour certains pays, la baisse du taux de natalité a été réellement fulgurante : c'est le cas notamment de la Corée, qui enregistrait autrefois l'un des taux de fécondité les plus élevés des 30 pays membres et figure désormais parmi les pays dont le taux de fécondité est le plus bas.

Qu'est-ce que cela implique pour l'éducation ?

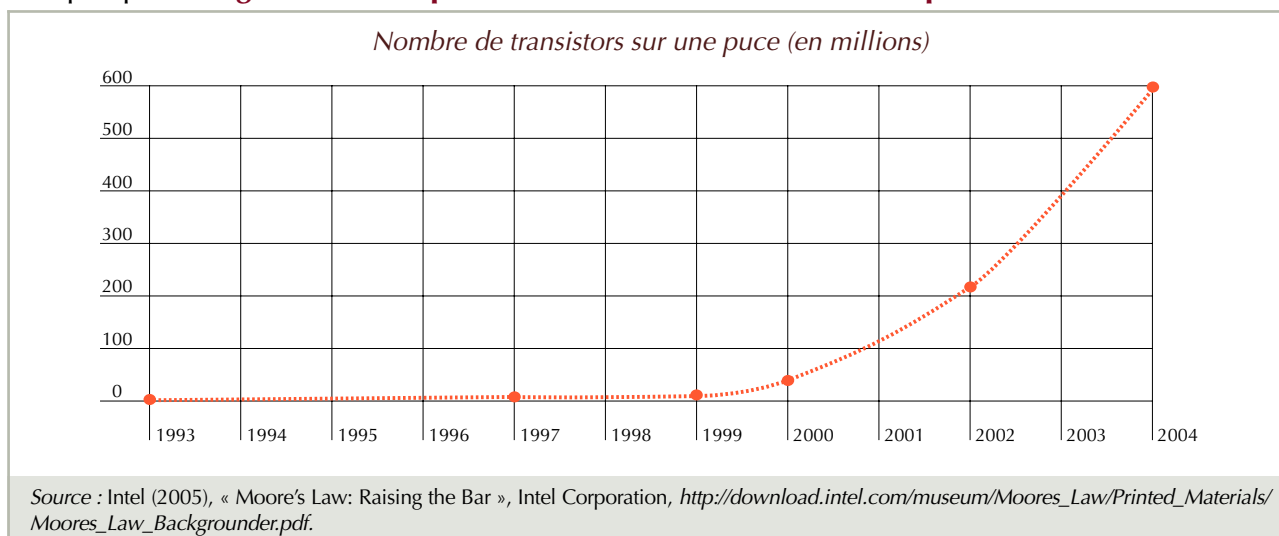
4

- Les effectifs scolaires diminuent avec la baisse de la natalité. Les pays ou les régions confronté(e)s, à l'heure actuelle, à une pénurie de professeurs, se réjouissent peut-être de cette évolution. Mais les autres doivent prendre des décisions lourdes de conséquences : comment « vider » et fermer certains établissements, sans porter atteinte à l'offre de services éducatifs dans certains quartiers ?
- La baisse du nombre d'inscriptions présente toutefois certains avantages. Les pouvoirs publics ont ainsi la possibilité d'accroître le montant des dépenses par étudiant et d'entreprendre des mesures destinées à promouvoir l'innovation ce qui, sans cette baisse des effectifs, serait totalement impossible. Les pouvoirs publics tirent-ils parti de cette opportunité ? Pourquoi ne pas réaménager les établissements et construire de nouveaux bâtiments ?

Augmentation de la vitesse de calcul des ordinateurs

Le second exemple de mutation tiré de l'ouvrage *Les grandes mutations qui transforment l'éducation* a trait aux technologies de l'information, qui ont enregistré un essor rapide au cours des 40 dernières années, à mesure que les ordinateurs devenaient plus compacts, plus rapides, plus puissants et moins coûteux. Elles font désormais partie intégrante de notre vie quotidienne et sont à la base de nombreux produits commerciaux. À présent, nous sommes nombreux à évoluer dans un environnement à forte composante technologique et à devoir suivre son évolution rapide. La facilité et la rapidité avec lesquelles nous avons accès à d'énormes corpus d'informations, de même que l'extrême diversité des modalités d'accès, revêtent, de toute évidence, une importance clé pour l'éducation.

Le graphique 2 ci-dessous représente le nombre de transistors installés sur la puce dans l'unité centrale des ordinateurs (la vitesse et la puissance de ceux-ci étant proportionnelles au nombre de transistors). Et la capacité des disques-mémoire a elle aussi connu une croissance exponentielle. Parallèlement, les prix de la puissance de calcul et de la mémoire ont fortement baissé. L'informatique a induit une profonde mutation de domaines aussi divers que le travail, les loisirs, le fonctionnement des entreprises, la réalisation de la recherche scientifique ou encore les modes d'exercice du pouvoir.

Graphique 2 **Augmentation rapide de la vitesse de calcul et de la puissance des ordinateurs**

Les ordinateurs s'intègrent à d'autres technologies – dans les voitures, les téléphones et de nombreux autres systèmes considérés autrefois comme étant « de basse technologie ». Tout porte à croire que le rythme des avancées technologiques se maintiendra, bien que nous ne puissions prédire la nature et l'orientation exactes de ces avancées. On ignore encore quelles seront les implications exactes de la révolution numérique pour l'éducation :

- Le progrès technologique s'effectue désormais à un rythme très rapide. Les écoles parviennent-elles à suivre ce rythme ? Est-il souhaitable qu'elles y parviennent ? Comment améliorer les connaissances et les compétences des enseignants dans ce domaine ? Les équipements informatiques des établissements scolaires sont-ils adaptés à la démarche d'apprentissage ?
- Les technologies de l'information et des communications permettent-elles d'adapter le rythme d'apprentissage aux besoins de chaque élève, d'accroître l'interactivité de l'enseignement et de promouvoir la culture personnelle ? Dans quelle mesure cette opportunité de personnaliser l'enseignement est-elle, et doit-elle être, mise à profit au sein des établissements scolaires, mais aussi des autres lieux d'apprentissage ?

EN CONCLUSION

Nous avons choisi de ne présenter que deux exemples spécifiques parmi l'extrême variété de tendances étudiées dans la publication, mais aussi de pistes de réflexion proposées en réponse à ces évolutions. Le CERI espère que cet ouvrage sera utile aux acteurs qui souhaitent, via l'analyse ou le débat, envisager l'avenir à long terme de l'éducation à l'échelon international, national ou local.

L'ouvrage *Les grandes mutations qui transforment l'éducation* est disponible dans la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse suivante : www.oecdbookshop.org.

Pour en savoir plus, contacter :

Henno Theisens

Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement

2, rue André-Pascal

75775 Paris Cedex 16, France

henno.theisens@oecd.org

Les environnements d'apprentissage innovants

Par Francisco Benavides, OCDE, et Hanna Dumont, Consultante

De quelle manière l'éducation peut-elle aider chaque individu à réaliser pleinement son potentiel ? Comment transformer les établissements scolaires d'aujourd'hui pour en faire des environnements d'enseignement et d'apprentissage susceptibles de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et de doter les apprenants des outils nécessaires pour affronter le XXI^e siècle ? Le Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement a lancé un nouveau projet destiné à apporter des éléments de réponse à ces questions.

Durant les dernières décennies, les économies de l'OCDE ont connu une transition rapide de l'ère industrielle à l'économie de la connaissance, dans laquelle l'apprentissage tout au long de la vie et l'innovation occupent une place centrale. Pourtant, en dépit de cette évolution clé, nombre d'établissements scolaires fonctionnent encore, à l'heure actuelle, selon des principes hérités du début du XX^e siècle, et ne sont donc pas en mesure de promouvoir l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies, condition *sine qua non* de toute activité d'innovation.

6



Photo : Brian Mills

Campus de *Public Street* de l'école « Met »,
Rhode Island,
États-Unis

Parvenir à gérer l'apprentissage est une nécessité, tant au plan individuel que pour la société dans son ensemble. Les individus qui parviennent à gérer leur processus d'apprentissage de façon autonome sont ensuite capables d'acquérir des connaissances spécialisées dans divers domaines, de se reconverter, et de mener une vie créative et variée. Il est donc indispensable de développer ces capacités, non seulement pour stimuler l'activité économique, mais aussi pour pouvoir trouver sa place dans le tissu communautaire et social, participer à la vie démocratique et donner un sens à sa vie. Les sociétés ne peuvent laisser au hasard la gestion de l'apprentissage.

À LA RECHERCHE D'ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE INNOVANTS

Début 2008, le Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) a lancé une étude axée sur l'enseignement et l'apprentissage considérés à l'échelle « microscopique », plutôt que du point de vue des politiques éducatives, de la gestion de l'enseignement ou des structures organisationnelles. Ce projet repose sur la conviction qu'au sein du système éducatif, le domaine d'étude le plus susceptible de déboucher sur de nouvelles approches en matière d'apprentissage reste la nature de l'apprentissage lui-même.

Le projet du CERI a été conçu de façon à promouvoir la réforme de l'enseignement souhaitée par de nombreux acteurs du secteur ; l'étude vise en effet à extraire des travaux menés en sciences de l'apprentissage les données probantes nécessaires pour étayer la réforme, mais également à fournir des exemples concrets des pratiques innovantes recensées en la matière, ce qui amène, à son tour, un certain nombre de questions concernant la façon de réformer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage mises en œuvre à l'heure actuelle.

Le projet vise en particulier :

- à analyser et synthétiser les résultats obtenus jusqu'à présent par les chercheurs internationaux spécialisés dans l'apprentissage, l'enseignement et les environnements d'apprentissage ;
- à identifier et analyser les exemples d'environnements d'apprentissage innovants proposés aux quatre coins du monde ;
- à ouvrir le dialogue avec les spécialistes de la réforme politique, de l'innovation et des sciences de l'apprentissage, afin de déterminer comment tirer pleinement parti des résultats de la recherche et asseoir les systèmes éducatifs de l'OCDE sur l'apprentissage.

QUE SAVONS-NOUS DE L'APPRENTISSAGE ? L'APPORT DE LA RECHERCHE

L'image traditionnelle du professeur debout devant sa classe, fournissant informations et données à des élèves passifs, assis à leur table, est tout bonnement archaïque, si l'on en croit l'image du processus d'apprentissage proposée par la science contemporaine. Mais que savons-nous exactement à ce sujet ? Alors que l'enseignement traditionnel mettait l'accent sur la mémorisation des faits et la maîtrise du texte, la recherche sur l'apprentissage apporte désormais la preuve que les gens acquièrent de nouvelles connaissances en fonction de ce qu'ils savent déjà. Les sciences de l'apprentissage soulignent également la nécessité de laisser les élèves s'approprier le processus d'apprentissage, ce qui leur permet de devenir des apprenants actifs, capables de comprendre des questions complexes. Pour y parvenir, il faut tenir compte des facteurs métacognitifs, mais aussi motivationnels et affectifs qui sous-tendent l'apprentissage. En règle générale, celui-ci doit être considéré comme un processus social, culturel, intra personnel et, par-dessus tout, actif.



Étudiants de l'école « Met »

Photo : Jordan Silverman Photography

88

En l'absence de meilleures pratiques d'enseignement à l'échelon international, il existe néanmoins des principes généraux susceptibles de nous aider à comprendre ce qu'est le processus d'enseignement-apprentissage. L'objectif du **volet analytique** que comporte le projet du CERI est d'apporter la preuve que ce processus repose sur des facteurs cognitifs, affectifs, sociaux, mais aussi liés aux motivations et au développement de l'apprenant. Ces résultats cruciaux seront donc synthétisés, et leur utilisation permettra de repenser les salles de classe et autres environnements d'apprentissage de façon à ce que les élèves apprennent de façon plus approfondie et plus efficace. Un rapport de recherche consacré aux principes de l'apprentissage devrait être publié en milieu de l'année 2009.

COMMENT FONCTIONNE L'APPRENTISSAGE DANS LA PRATIQUE ? L'APPORT DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

Dans la pratique, on recense aux quatre coins du monde de nombreux exemples d'initiatives éducatives innovantes. Et bien souvent, l'architecture de ces environnements innovants tire parti des résultats obtenus par les sciences de l'apprentissage : cela transparaît notamment dans la méthodologie employée, axée essentiellement sur l'expérience et la réflexion ; dans le choix de programmes intégrés ; et enfin dans la place accordée à l'apprentissage autonome et sur-mesure, couplé à l'évaluation formative. Un corpus non négligeable de données probantes fiables indique que les élèves ont moins de mal à appréhender et à comprendre des concepts complexes dans les environnements qui favorisent la participation des apprenants et autres acteurs de la communauté à des activités reposant sur une mise en pratique des connaissances. De ce point de vue, les environnements d'apprentissage innovants qui existent déjà dans la pratique sont en avance par rapport aux pratiques éducatives généralement en vigueur, et peuvent servir de modèle aux acteurs chargés de repenser les environnements d'apprentissage aux quatre coins du monde.

Le **volet empirique** du projet permettra d'identifier les exemples concrets d'environnements d'apprentissage innovants qui existent déjà dans les pays de l'OCDE. Le CERI sera chargé de compiler un certain nombre d'études de cas et d'en analyser une partie.

QUELQUES EXEMPLES D'ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE INNOVANTS

Au moment de définir les grandes lignes du projet, et pendant la phase dite « préparatoire » (2006-2007), plusieurs environnements d'apprentissage innovants ont été identifiés dans tous les pays de l'OCDE et dans certains pays non membres de l'Organisation. Il s'agit souvent de communautés éducatives très innovantes, implantées en zones urbaines, mais aussi rurales. Certaines sont des établissements spécialisés (dans des disciplines telles que les technologies, les sports, les lettres, etc.), tandis que d'autres sont des centres de portée essentiellement communautaire, qui s'avèrent enregistrer de meilleures performances que les établissements scolaires traditionnels.

L'encadré 1 présente l'un de ces environnements d'apprentissage innovants, qui peut être envisagé par opposition aux cadres scolaires traditionnels. Le cas présenté ici ne fait pas nécessairement figure de prototype ; il se peut par ailleurs qu'il ne figure pas sur la liste d'exemples établie à l'issue du projet. Il n'en illustre pas moins ce à quoi peuvent ressembler les environnements d'apprentissage innovants dans la pratique, et permet de mieux comprendre en quoi consiste le volet empirique de ce projet.

Encadré 1 **Le « Met » : un environnement d'apprentissage innovant**

Le *Metropolitan Regional Career and Technical Center* (« Met »), établissement affilié à *Big Picture*, est un réseau de six lycées de petite envergure répartis sur trois campus à Rhode Island (États-Unis). Le Met compte 690 élèves de différentes origines ethniques, et dont 65 % sont issus de familles à faibles revenus.

Le Met a pour mission de produire des diplômés qui seront à la fois des citoyens actifs et responsables, des travailleurs qualifiés productifs et des personnes capables d'apprendre tout au long de la vie. Le Met propose un environnement d'apprentissage personnalisé qui permet aux élèves de s'approprier leur apprentissage et d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour que leurs études supérieures soient couronnées de succès. Le Met entend apprendre à ses élèves à mener un raisonnement empirique et quantitatif ; les doter des aptitudes nécessaires en matière de communication et de relations sociales ; mais aussi développer leurs qualités personnelles. L'enseignement dispensé au Met vise l'apprenant dans son ensemble, puisqu'il est également axé sur le bien-être physique, mental et émotionnel des élèves. Ceux-ci sont répartis en différents « comités » : il s'agit de groupes de 15 élèves de même niveau, encadrés par un conseiller pédagogique qui les suit pendant toute la durée de l'enseignement secondaire de 2^e cycle (soit quatre années). Chaque élève est également suivi par un parrain adulte qui exerce la profession à laquelle se destine l'élève ; l'apprentissage effectué en classe est en effet couplé à une expérience du monde extérieur, acquise dans le cadre d'un programme de stages. Aidé de son conseiller pédagogique et de ses parents, chaque élève élabore son propre projet d'apprentissage trimestriel. Au Met, évaluations et examens ne sont pas proposés sous la forme de questionnaires à choix multiples : à la fin de chaque trimestre, les élèves présentent en effet leur travail aux conseillers pédagogiques, aux parents, aux parrains et à leurs camarades, réunis pour l'occasion. Les enfants ne se voient pas attribuer des notes, mais des appréciations trimestrielles, dans lesquelles le conseiller pédagogique commente de façon détaillée le parcours scolaire et personnel de chaque élève. Par ailleurs, les cours n'ont pas lieu à heure fixe.

Le Met est bien plus qu'une école : c'est également un centre dans lequel les membres de la communauté peuvent prendre part aux activités pédagogiques quotidiennes. Son campus de *Public Street*, au sud de la ville de Providence, est équipé d'un centre médical destiné aux adolescents, mais aussi d'un centre de remise en forme et d'un centre médiatique et artistique.



Des étudiants aménagent l'espace qui accueillera la statue du « Théâtre dynamique », à l'entrée du Centre médiatique et artistique du campus de *Public Street*.

Le concept porte ses fruits, comme en témoignent les indicateurs suivants : en moyenne, 98 % des diplômés sont admis à l'université ; 94 % des inscrits obtiennent leur diplôme (contre 54 % à Providence) et le taux d'absentéisme est de 7.9 % (contre 20 % à Providence). D'après les résultats des études menées à Rhode Island en vue d'accroître la transparence du système scolaire (*School Accountability for Learning and Teaching Surveys*), le Met compte, depuis sa création, parmi les établissements les mieux classés du point de vue de l'implication des parents dans la vie scolaire, du climat éducatif et de la qualité de l'enseignement dispensé.

Le Met est un organisme éducatif local, financé par l'État de Rhode Island, et tenu de rendre des comptes directement au Conseil des établissements scolaires de Rhode Island, au ministère de l'Éducation et au Conseil d'administration du Met. L'établissement a été fondé en 1996 par Dennis Littky, Elliot Washor et *The Big Picture Company* (www.bigpicture.org). *Big Picture Company/Big Picture Learning* est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à piloter la réforme des politiques éducatives à l'échelle de l'État, mais aussi aux plans national et international, en créant et gérant des établissements innovants conçus sur le modèle de l'apprentissage centré sur l'élève.

S'inspirant de l'exemple du Met, *Big Picture* a mis sur pied un réseau national de plus de 54 établissements aux États-Unis, étendant même ce nouveau modèle à l'échelon international, comme en témoigne l'ouverture d'écoles du même type en Australie, en Israël et aux Pays-Bas.

Pour en savoir plus, se rendre à l'adresse www.oecd.org/edu/learningenvironments ou contacter : Francisco Benavides

Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement
2, rue André-Pascal

75775 Paris Cedex 16, France
francisco.benavides@oecd.org

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2008

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, info@copyright.com.